Gestionnaire en réseaux télématiques

RÉF | 6273

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

- **Cours :** Managements de projets IT ; Sécurité transversale réseaux convergents; Administration systèmes; Technologies des réseaux convergents.
- **Pratique professionnelle :**

  Attention : Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
  Les cours seront suivis, au choix, dans un Centre IFAPME.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, SANS Certificat de gestion

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

1 année

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

365 euros

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Est admis aux cours, l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et:

- **soit** être porteur d'un diplôme IFAPME de Conseiller

technique PC réseau ou Administrateur Conseil en réseaux télématiques
- **soit** être porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur technique de spécialisation: Technicien en télécommunication (7TQ)
- **soit** être porteur d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court de graduat en Informatique avec l'option réseaux et télécommunication
- **soit** être porteur d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur et disposer d'attestations de formation dans le domaine des réseaux et télécommunications et réussir l'examen d'admission de l'IFAPME portant sur les compétences informatiques réseaux
- **soit** démontrer une expérience confirmée dans le domaine de l'informatique réseau. Un dossier de motivation (portfolio) sera soumis à l'appréciation du conseiller pédagogique. Après acceptation, le candidat devra réussir l'examen d'admission de l'IFAPME portant sur les compétences informatiques réseaux et répondra aux conditions générales d'entrée en formation CE.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une convention de stage avec un patron-formateur, supervisée par un délégué à la tutelle qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise.(Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).
Pour obtenir **les coordonnées des différents centres de cours,** consultez la fiche formation de l'IFAPME
Date limite des inscriptions : 31/10.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, contactez le centre de formation IFAPME.
- Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle (voir les permanences).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation